



musée-mémorial du terrorisme



rapport d'activité 2025



musée-mémorial du terrorisme

rapport d'activité 2025



Edito 4

Avant-propos 6

1. Le musée et le mémorial : un projet en mouvement 8

Un nouveau site pour le MMT : la caserne Lourcine 10

TÉMOIGNAGE Christian Mourougane,
président de l'OPPIC 11

*La construction de l'exposition permanente :
entre passé et présent* 12

TÉMOIGNAGE Wassim Nasr,
membre du Conseil scientifique et culturel 14

*Le développement des collections :
une mémoire matérielle* 16

2. Commémorations et expositions : une année de forte visibilité pour le MMT 22

Honorer les victimes 24

TÉMOIGNAGE Arthur Dénouveaux,
association Life for Paris 26

TÉMOIGNAGE Philippe Duperron,
association 13ONZE15 Fraternité - Vérité 28

Un musée déjà vivant hors les murs 30

TÉMOIGNAGE Pierre Audiger,
responsable Opérations spéciales, Culture et Partenariats
de la RATP 33

3. Recherche, pédagogie et formation : transmettre pour demain

34

Recherche : un centre de ressources en construction tourné vers le monde

36

TÉMOIGNAGE Valérie Hannin,
directrice de la rédaction de la revue *L'Histoire*

37

TÉMOIGNAGE Lena Fahre,
directrice du Centre du 22 juillet à Oslo

41

Pédagogie : enseigner l'histoire, transmettre la mémoire

42

4. Le groupement d'intérêt public

46

Le fonctionnement du GIP

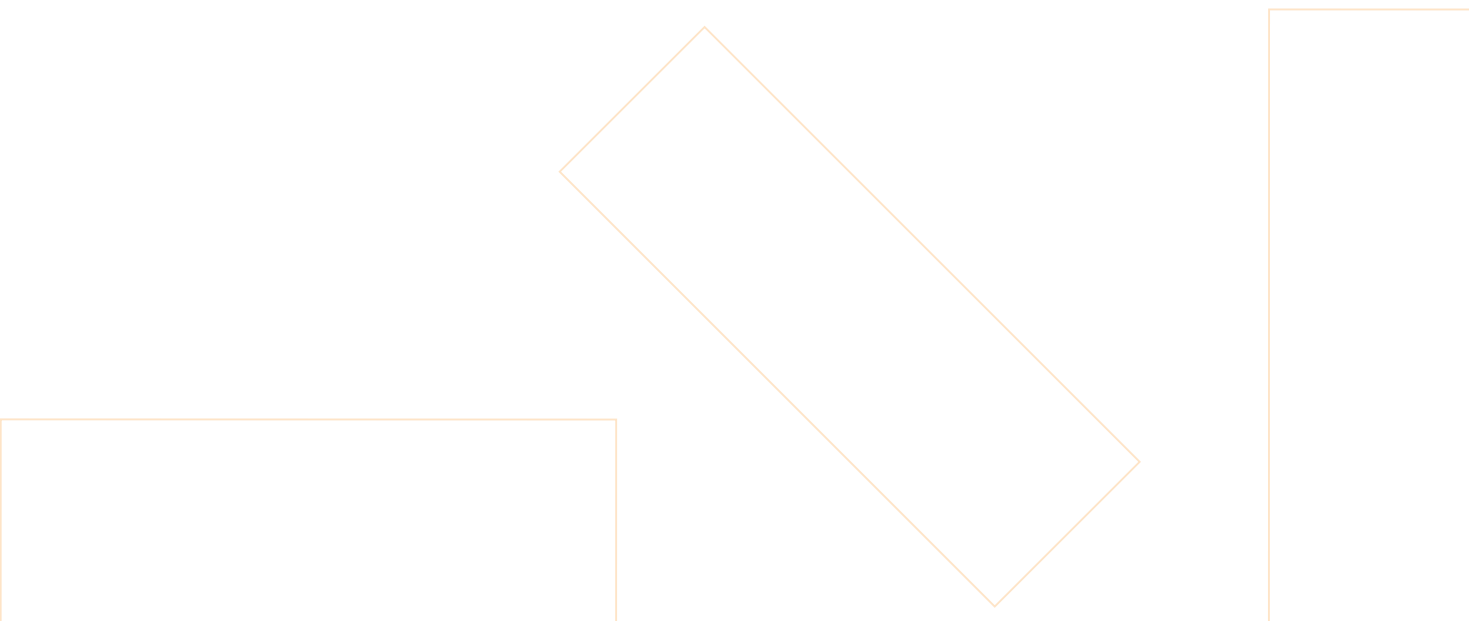
48

Élaboration d'une stratégie de mécénat

49

Remerciements

51



Henry Rousso,
président



Élisabeth Pelsez,
directrice générale



Il y a des années que l'on traverse, et des années qui vous traversent. 2025 est de celles-là.

Nous aurions dû consacrer cette année entièrement à construire. Construire le programme muséographique, enrichir les collections, nouer des partenariats, préparer l'avenir. Et nous l'avons fait. Mais nous avons aussi dû, pendant de longs mois, défendre l'existence même du projet, faire face aux incertitudes qui pesaient sur son avenir institutionnel et sur son site d'implantation, convaincre, argumenter, tenir.

Tenir, c'est ce que la mission de préfiguration a fait. Dans un contexte politique incertain, alors que des questions fondamentales restaient en suspens, l'équipe n'a jamais cessé de travailler, portée par la conviction que ce musée est nécessaire et que les victimes méritent mieux que l'attente.

Le changement de site, finalement acté en fin d'année avec le choix de la caserne Lourcine dans le 13^e arrondissement de Paris, aurait pu être vécu comme un recul. Il a été abordé comme une relance. Un nouveau site, une nouvelle dynamique, un calendrier réaffirmé, et une ambition intacte : ouvrir un lieu de mémoire, de connaissance et de transmission, à la hauteur de ce

que l'histoire du terrorisme impose comme rigueur et comme humanité.

« Ce rapport d'activité témoigne de tout cela : d'une année difficile, traversée avec détermination ; d'un projet qui, malgré les turbulences, a continué d'avancer sur tous les fronts à la fois. »

« Dans un contexte politique incertain, alors que des questions fondamentales restaient en suspens, l'équipe n'a jamais cessé de travailler, portée par la conviction que ce musée est nécessaire et que les victimes méritent mieux que l'attente. »

Cette année a aussi été celle des dix ans. Dix ans après les attentats de janvier et de novembre 2015, dix ans après des drames qui ont profondément meurtri notre société, le pays a commémoré. Et le Musée-mémorial du terrorisme a été là : dans les cérémonies officielles, dans les rues, aux côtés des victimes et de leurs familles, dans les médias, dans les écoles. Cette présence était un devoir et une évidence.

Ce rapport d'activité témoigne de tout cela : d'une année difficile, traversée avec détermination ; d'un projet qui, malgré les turbulences, a continué d'avancer sur tous les fronts à la fois. Il témoigne aussi, et peut-être surtout, de la confiance que nous portent les victimes, les associations, les chercheurs, les institutions partenaires et les citoyens qui nous ont rejoints dans cette aventure.

C'est cette confiance qui nous oblige et qui nous porte.





Michel Wieviorka,
*président du Conseil
scientifique et culturel*



2 025 a été une année difficile mais exaltante. Il nous a fallu serrer les dents, tant la conjoncture politique était défavorable, menaçante même pour l'existence du futur Musée-mémorial. Plaider. Nous mobiliser face à l'hostilité des uns et la passivité des autres.

En même temps, le projet a progressé, porté par le contexte – les commémorations, dix ans après les attentats de 2015, ont montré l'attachement de la société à la mémoire historique du terrorisme. Le concept du futur Musée-mémorial s'est affiné, les soutiens ministériels sont acquis, une localisation adaptée nous a été proposée, le concours architectural et scénographique va pouvoir être lancé et ensuite les travaux vont pouvoir démarrer.

Ce rapport d'activité en témoigne : derrière ces batailles institutionnelles, une équipe s'est mobilisée avec constance et exigence.

Dans ce contexte, le Conseil scientifique et culturel a pleinement joué son rôle : réuni à plusieurs reprises au cours de l'année, il a accompagné les grandes orientations du projet, contribué aux réflexions sur le parcours permanent et veillé à ce que l'exigence intellectuelle et éthique qui doit présider à toute institution de cette nature reste au cœur des décisions.

2026 se présente bien.

*« Ce rapport d'activité en témoigne :
derrière ces batailles institutionnelles,
une équipe s'est mobilisée avec
constance et exigence. »*

François Molins,
président de
l'Observatoire
d'orientation



*« La justice est passée et ces
procès ont véritablement
permis de refonder la justice. »*

L'année 2025 aura été une année dense et riche en événements.

Elle a d'abord été marquée par les commémorations du 10^e anniversaire des attentats terroristes de 2015. Chargées d'une émotion que le temps n'a pas apaisée, ces cérémonies ont réuni à la fois les victimes et l'ensemble des acteurs de la Santé, de la Police, de la Justice et plus largement toutes celles et tous ceux qui ont œuvré dans la gestion de ces attentats et dans la prise en charge et l'assistance des victimes. Nous avons toutes et tous, quel que soit notre rôle, quelle que soit notre place, besoin de ces cérémonies et nos remerciements vont vers celles et ceux qui les ont si bien organisées.

Les procès se sont poursuivis avec notamment le jugement en appel de l'attentat contre Samuel Paty. Celui-ci a de nouveau démontré, si besoin en était, la capacité de notre pays à répondre au terrorisme avec les valeurs de la démocratie et dans le respect absolu des règles de l'État de droit, en écartant tout désir de vengeance et de haine. Comme l'a si bien écrit Nicolas Henin dans sa *Lettre à mes ravis-seurs* : « Ma vengeance ultime est que le tribunal vous accorde tous les droits que vous m'avez renié ». La justice est passée et ces procès ont véritablement permis de refonder la justice.

Enfin, après l'abandon du site de Suresnes, l'année 2025 a vu la relance du projet de Musée-mémorial du terrorisme. L'annonce par le président de la République de l'implantation du futur MMT à la caserne Lourcine ouvre de nombreuses perspectives qui permettront au Musée-mémorial du terrorisme de se déployer dans toutes ses potentialités mémorielles, culturelles et pédagogiques.

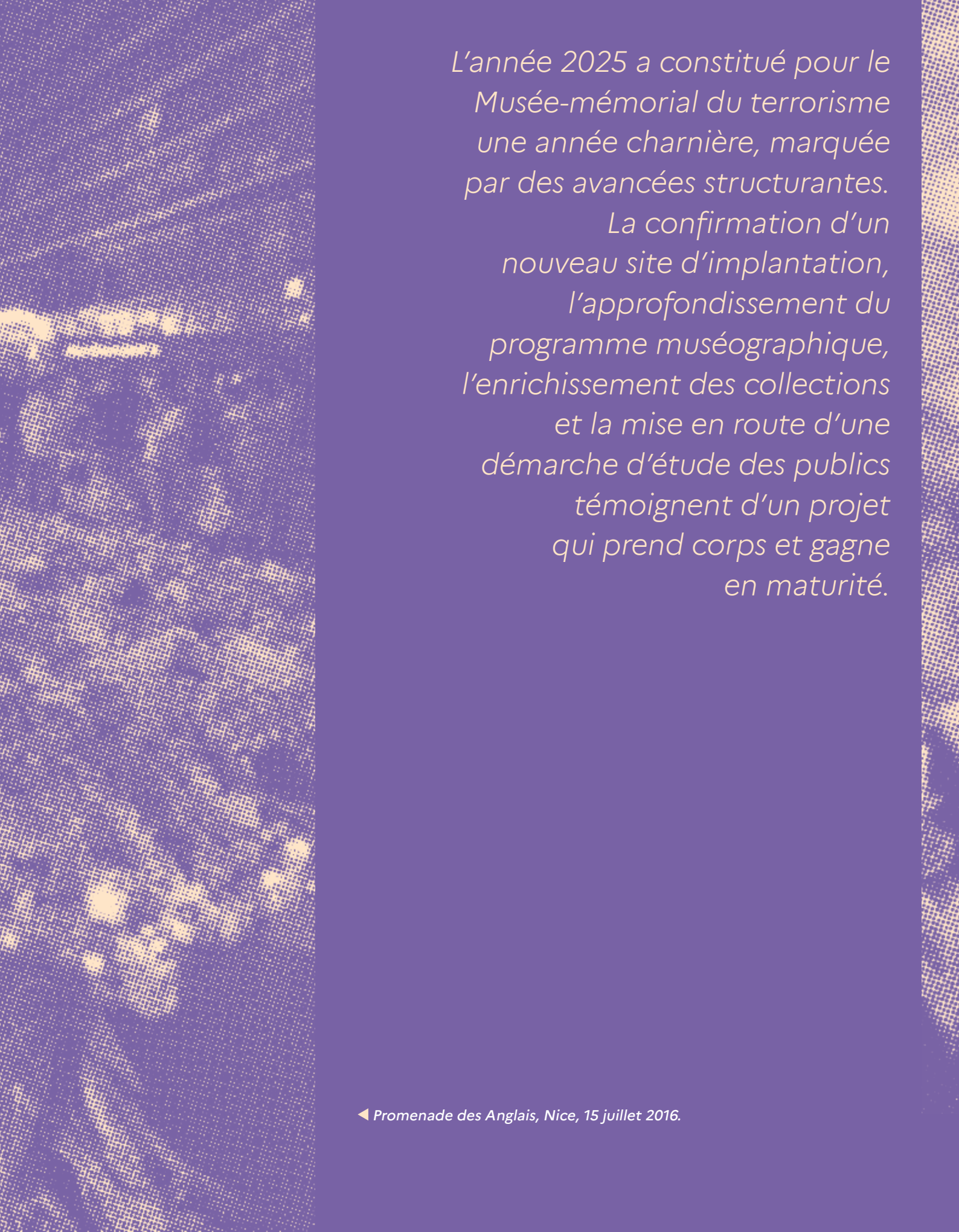
Dans ce contexte, l'Observatoire d'orientation a pleinement joué son rôle de vigie et de conseil : réuni à plusieurs reprises au cours de l'année, il a contribué à éclairer les choix stratégiques du GIP, en veillant à ce que le projet reste fidèle à ses missions fondatrices : rendre hommage aux victimes, transmettre la mémoire et éclairer les enjeux du terrorisme pour les générations futures.





I. Le musée et le mémorial

Un projet en mouvement



L'année 2025 a constitué pour le Musée-mémorial du terrorisme une année charnière, marquée par des avancées structurantes.

La confirmation d'un nouveau site d'implantation, l'approfondissement du programme muséographique, l'enrichissement des collections et la mise en route d'une démarche d'étude des publics témoignent d'un projet qui prend corps et gagne en maturité.

Un nouveau site pour le MMT : la caserne Lourcine

Une décision stratégique au terme d'une recherche approfondie

L'année 2025 a marqué une étape décisive dans le projet de Musée-mémorial du terrorisme (MMT) avec la confirmation de la caserne Lourcine, située dans le 13^e arrondissement de Paris, comme site d'implantation retenu pour accueillir le futur établissement. Ce choix, opéré en étroite collaboration avec l'Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC), s'est imposé au terme d'une analyse comparative rigoureuse, fondée sur plusieurs critères déterminants.

La caserne Lourcine présente en effet un ensemble d'atouts rarement réunis : une accessibilité remarquable par les transports en commun, garantissant l'ouverture du futur Musée-mémorial au plus grand nombre ; un coût d'occupation sensiblement réduit par rapport aux autres sites envisagés ; et une localisation au cœur d'un tissu universitaire et de recherche dense, en cohérence avec la vocation scientifique et pédagogique du MMT. Sa superficie, comparable à celle du site de Suresnes initialement retenu, offre par ailleurs une caractéristique essentielle : la possibilité de réunir en un lieu unique l'ensemble des fonctions du projet – le musée et le mémorial – écartant l'hypothèse d'une implantation éclatée sur plusieurs sites et renforçant la cohérence du parcours proposé aux visiteurs.



▲ Bâtiment B3 de l'actuelle caserne Lourcine.

◀ Visite du futur site du MMT au sein de la caserne Lourcine organisée pour les instances du GIP MMT (janvier 2026).



Une concertation active avec les parties prenantes

Une fois le choix du site consolidé, la mission de préfiguration a conduit une concertation régulière avec les acteurs concernés, notamment les associations de victimes du terrorisme pour lesquelles plusieurs visites ont été organisées. Chacune de ces visites a donné lieu à une réception positive, les participants soulignant le potentiel du lieu et s'appropriant spontanément le projet, ce qui témoigne d'un large consensus autour de ce choix d'implantation. Des démarches ont également été effectuées auprès de la mairie du 13^e arrondissement qui a permis d'amorcer le dialogue avec les élus locaux et d'informer les riverains sur le projet via la parution d'un article dans le journal municipal en début d'année 2026.

Christian Mourougane

président de l'OPPIC

« La caserne Lourcine compte parmi les plus anciens sites militaires parisiens. Présente sur ce terrain bien avant la Révolution française, elle a pris sa configuration actuelle à la fin du XIX^e siècle, avec la construction de deux bâtiments en pierre de taille, moellon et brique, complétés par deux autres bâtiments construits dans les années 1950 et 1970, organisés autour d'une grande cour intérieure rectangulaire plantée d'arbres qui constituait la place d'armes. Située sur un îlot d'environ 1,2 hectare appartenant en totalité à l'État, elle abritait la Direction du personnel de l'armée de terre jusqu'en 2012.

Le site a déjà connu une première métamorphose au cours des années 2010, lorsqu'une partie de ses bâtiments historiques a été réhabilitée pour accueillir le campus Port-Royal de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, tandis que le bâtiment B4 était transformé en internat de la réussite rattaché au lycée Jean Zay. C'est désormais le socle du bâtiment B3, qui servait de mess et désaffecté depuis lors, qui est destiné à accueillir le futur Musée-mémorial du terrorisme.

Confier ce lieu à la mémoire et à la pédagogie, c'est lui offrir une nouvelle vocation au service de la société.

La reconversion du socle du bâtiment B3, avec ses espaces généreux et sa structure flexible en poteaux-poutres, présente de belles qualités pour un projet muséal. Les hauteurs sous plafond permettent l'intégration de dispositifs de médiation ambitieux. Les façades non porteuses offrent au musée une grande liberté d'aménagement intérieur mais aussi l'opportunité de créer sa propre identité visuelle en lien avec l'espace public. Ce site, par son histoire et sa situation au cœur d'un quartier universitaire vivant, porte en lui la promesse d'un lieu de mémoire pleinement ancré dans la ville. »

TÉMOIGNAGE



Un calendrier et des perspectives ambitieuses

Sur la base de ce choix, un calendrier prévisionnel peut être envisagé qui structure désormais la feuille de route de l'établissement pour les années à venir. Le lancement du concours architectural et scénographique est prévu pour septembre 2026, étape fondatrice qui donnera corps au projet et permettra de sélectionner les équipes créatives chargées de traduire en espace la vision du Musée-mémorial. L'ouverture au public est quant à elle envisagée pour fin 2031, horizon vers lequel converge l'ensemble des efforts engagés.

Au-delà du calendrier, c'est l'insertion du futur MMT dans un écosystème mémoriel et scientifique cohérent qui constitue l'une des ambitions majeures du projet. La proximité géographique et intellectuelle avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, avec la Cité internationale universitaire de Paris et avec l'internat d'excellence Jean Zay ouvre des perspectives de coopération structurelles, que ce soit en matière de recherche, de formation, d'accueil de publics spécifiques ou de programmation culturelle et scientifique partagée. Le site de la caserne Lourcine n'est ainsi pas seulement un lieu d'accueil : il est appelé à devenir un nœud actif d'un réseau plus large, au service de la connaissance, de la transmission et du dialogue entre mémoire et savoir.

La construction de l'exposition permanente : entre passé et présent

L'année 2025 a été marquée par un approfondissement significatif du travail de conception du futur parcours permanent, conduit par le commissariat d'exposition (Comex) autour de deux axes complémentaires : l'affinement du programme muséographique détaillé et l'amorce d'une démarche structurée d'étude des publics.

L'élaboration du programme muséographique détaillé

Après une première version finalisée en décembre 2024 avec l'accompagnement des muséographes de l'agence abmuséo, le commissariat d'exposition a mis à profit les évolutions de calendrier et de site pour approfondir et préciser ce programme. Des ajustements ont été apportés à l'articulation des sections et sous-sections des trois grandes séquences chrono-thématiques (« Histoire », « Voix des victimes » et « Société »), ainsi qu'aux principes et contenus des dispositifs de médiation envisagés pour chacune d'elles. Textes, iconographies, chronologies, cartes, schémas, contenus audiovisuels, multimédias et sonores ont été précisés et hiérarchisés selon trois niveaux de lecture : accès immédiat, attention exigeante et approfondissement.

Cette deuxième version du programme muséographique détaillé, présentée aux instances du GIP MMT en février 2026 et validée par le Conseil scientifique et culturel, comprend désormais un volet introductif avec rétrospective historique et définitions structurantes, six sections « Histoire », sept sections « Voix des victimes » et sept sections « Société », conçues pour fonctionner en dialogue les unes avec les autres. Des espaces d'actualisation au fil du temps sont prévus dans le parcours. Plusieurs espaces de respiration et de

« Au-delà du calendrier, c'est l'insertion du futur MMT dans un écosystème mémoriel et scientifique cohérent qui constitue l'une des ambitions majeures du projet. »



décompression ponctueront également le parcours, afin d'offrir au visiteur la possibilité de prendre du recul face à la sensibilité du sujet traité.

Ce travail s'est organisé autour de réunions hebdomadaires du Comex, complétées par des comités restreints dédiés à la présélection des objets et des contenus, ainsi que par un effort soutenu de recherche, de consultation scientifique et de prospection auprès d'autres institutions, sur des sites de vente ou dans les scellés judiciaires des affaires terroristes closes. L'équipe a ainsi sollicité l'expertise d'un large réseau d'institutions nationales et internationales, parmi lesquelles la Croix-Rouge, le SAMU, la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), le Musée de l'Armée, la RATP, le Musée-mémorial du 11-Septembre, le Musée-mémorial d'Oklahoma City, le Centre du 22 juillet d'Oslo ou encore le Centre de la mémoire des victimes du terrorisme de Vitoria-Gasteiz, en vue de prêts d'objets, de documents ou de la transmission de ressources documentaires.



◀ Unes de revues conservées dans le centre de documentation du MMT.

À ce stade de la conception, l'enjeu central pour le Comex est de trouver un équilibre entre information et incarnation, entre rigueur scientifique et accessibilité, entre raison et émotion, tout en ménageant la marge de manœuvre nécessaire à l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera retenue pour concevoir la scénographie du futur lieu. Ce travail se poursuivra en 2026 et 2027.



Wassim Nasr,

membre du Conseil scientifique et culturel

Après plus de quinze ans de travail d'enquête et de recherche au sein de France24, chaîne du service public, ayant acquis une connaissance reconnue des dynamiques particulières propres aux groupes jihadistes, et après plusieurs publications en France et aux États-Unis, pouvoir mettre cette connaissance accumulée au service d'un projet d'intérêt public à travers une participation au Conseil scientifique et culturel du Musée-mémorial du terrorisme, m'est apparu comme une évidence. Dans le vacarme des conflits, c'est même un devoir vis-à-vis des victimes, mais aussi de leurs proches et du grand public qui seront amenés à traverser un musée, avec ses couloirs et ses murs emplis d'Histoire, de revendications, d'incompréhensions, de drames et de souffrances.

Le terrorisme n'a pas démarré à l'an un du XXI^e siècle avec les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Il n'est pas non plus une fin en soi, mais au service d'un projet politique. Le terrorisme est, à quelques exceptions près qui remontent à la fin du XIX^e siècle, le mode opératoire d'un projet et non un projet en soi.

Où sont les limites entre insurrection, rébellion, guérilla, résistance, etc. et terrorisme ?

Ces limites existent suivant les époques, les acteurs, les victimes ; elles sont politiques - propres à leurs époques respectives - ou subjectives, et souvent les deux. Tracer une limite, à travers la recherche d'un équilibre juste, est un défi intellectuel qui s'impose à chaque événement tragique. Un défi du jour d'après qui était celui du jour d'avant, un défi au défi des passions.

Ces approches comme d'autres, historiques et philosophiques, sont débattues, posées, soupesées, maintenues ou écartées pendant les échanges au sein du Conseil scientifique et culturel – aussi interdisciplinaire qu'hétéroclite – du MMT. Une réflexion commune dans l'espoir d'un rendu public, résilient, démystifiant et humain, qui contribuera à une appréhension juste de l'Histoire, des enjeux et des défis posés par le terrorisme aux sociétés contemporaines au même titre qu'à la société française. »

La mise en place d'une étude des publics

Le Musée-mémorial du terrorisme est conçu comme un lieu de connaissance et de reconnaissance, de transmission et de recueillement, de réflexions et d'échanges pour tous les publics : les scolaires et leurs enseignants, les visiteurs proches ou éloignés, concernés ou curieux, chercheurs ou néophytes, en visite individuelle, en groupe ou en famille.

Pour la mission de préfiguration, l'enjeu est de connaître ces futurs visiteurs, leur compréhension et leur perception de la thématique et du projet du MMT ainsi que leurs attentes pour développer ensuite une politique et une stratégie des publics adaptées, qui se déclineront à travers une offre culturelle, pédagogique et scientifique, des services, des équipements, des fonctionnalités (accueil, librairie-boutique, espaces événementiels et de médiation...), une communication efficace et pertinente, etc.

Pour l'équipe du commissariat d'exposition, l'enjeu est également de tester de manière plus spécifique la compréhension et la réception de plusieurs points muséographiques et scénographiques du futur parcours de visite comme l'articulation du parcours dans son ensemble, la sensibilité des contenus (images, documents, objets), la pertinence des dispositifs de médiation prévus (audiovisuel, multimédia, sonore, carte, schéma, manipe, composition graphique, textes...), son parcours famille, un choix scénographique ou graphique, la lisibilité du graphisme, etc.

TÉMOIGNAGE



À cet effet, la mission de préfiguration a donc engagé en 2025 deux démarches complémentaires.

La première consiste en la préparation de comités de futurs visiteurs et de focus groupes, pour lesquels plusieurs équipes de musées d'histoire et de société, parmi lesquelles celles du Musée des Confluences, du Musée national de l'histoire de l'immigration, du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem), du Musée de l'Homme ou encore du Musée Carnavalet, ont été consultées entre avril et juillet 2025 afin de partager bonnes pratiques et retours d'expérience. Ces échanges ont permis d'affiner la méthode et le cadre de ces ateliers, dont la mise en œuvre est prévue en 2026 et se poursuivra jusqu'aux phases de production et d'installation de l'exposition.

La seconde démarche, lancée en décembre 2025 à la suite de l'attribution d'un nouveau site d'implantation, consiste en une étude quantitative et qualitative des publics conduite avec le cabinet In extenso TCH. Cette étude vise à recueillir une estimation de fréquentation du futur musée et à mieux connaître les typologies de publics potentiels, leurs attentes sur la thématique, le parcours, l'offre culturelle et les services proposés. Ses résultats seront communiqués en 2026.

« Pour la mission de préfiguration, l'enjeu est de connaître ces futurs visiteurs, leur compréhension et leur perception de la thématique et du projet du MMT. »



► Réunion d'un focus groupe le 9 avril 2026.



Le développement des collections : une mémoire matérielle

En 2025, les collections du Musée-mémorial du terrorisme se sont enrichies de 217 nouveaux items, issus de trois canaux d'entrée distincts : 111 scellés judiciaires répartis en quatre affaires, 65 dons regroupés en dix-sept entrées, et 41 achats concentrés sur deux acquisitions.

Une diversité typologique et thématique affirmée

Comme les années précédentes, les acquisitions de 2025 confirment le caractère composite des collections, faisant dialoguer documents papiers (qui demeurent majoritaires), éléments numériques, textiles, pièces d'armement et objets divers. Les scellés judiciaires ont notamment permis d'intégrer des objets en lien avec des tentatives d'attentats d'ultradroite ainsi qu'avec les mouvements indépendantistes corses et basques. Les dons, quant à eux, couvrent une grande diversité d'attentats, tandis que les achats se sont concentrés sur des archives de presse et des documents relatifs à l'histoire des organisations terroristes d'extrême gauche.

Sur le plan thématique, les collections du MMT font désormais référence à près d'une quarantaine d'événements terroristes distincts, illustrant la succession et la diversité des formes d'attentats à travers les époques : séparatismes corse, basque et breton, extrême gauche, ultradroite, djihadisme, terrorisme international. Le pôle des collections veille à maintenir un équilibre entre des attentats anciens (pour lesquels scellés judiciaires et dons sont rares) et des événements plus récents, où la collecte est plus aisée mais les scellés encore souvent détenus par les autorités judiciaires.

Une sélection fondée sur des critères scientifiques rigoureux

La politique d'acquisition du MMT repose sur une démarche de sélection approfondie, conduite au sein du commissariat d'exposition, instance pluridisciplinaire réunissant des représentants des mondes de l'enseignement, de la justice et de la culture. Chaque proposition d'acquisition fait l'objet d'un examen attentif visant à s'assurer de sa conformité scientifique et de sa capacité à fonctionner non comme simple illustration, mais comme véritable objet-témoin porteur d'une histoire singulière. Les critères retenus conjuguent valeur scientifique, aptitude à la conservation et à l'exposition, et attention portée à la sensibilité intrinsèque de l'objet.

Les scellés judiciaires transmis par les instances judiciaires font ainsi l'objet d'une sélection partielle, destinée à enrichir la dimension judiciaire de l'histoire du terrorisme. Les dons, moins nombreux mais d'une grande puissance évocatrice, restituent une histoire intime des victimes et de leurs parcours.



▲ Poing américain issu d'un scellé judiciaire dans une affaire de terrorisme d'extrême-droite. Gardiennage auprès des autorités judiciaires. Collections du GIP MMT.



▲ Don de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG), Classe de Première Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques (HGGSP) de Madame Thomas (2022-2023) - Collections du GIP MMT.

« Réalisé dans le cadre du Prix Samuel Paty, notre jeu de plateau a une grande valeur à mes yeux tout comme il doit en avoir une pour tous les élèves ayant participé au projet. Intitulé "Démox, la vérité en jeu" il avait pour objectif de questionner les dangers des infox dans notre société contemporaine. Le nom de ce prix en a fait, à mes yeux, une réalisation qui dépassait bien évidemment le cadre pédagogique. Les élèves et moi-même voyons en cet objet un symbole de notre engagement, de l'émotion que nous avons pu ressentir lors de la cérémonie. À cette cérémonie où la famille de Samuel Paty était présente, nous nous sommes rendus compte de la portée du projet que nous avons pu mener depuis plusieurs mois. Au-delà de l'aspect réflexif du sujet, il rendait hommage à un enseignant, une personne qui n'aurait jamais dû perdre la vie dans de telles circonstances.

J'ai décidé d'en faire don au MMT pour montrer que le nom de Samuel Paty ne tomberait jamais dans l'oubli. Je souhaitais également mettre en lumière le travail des élèves. Un travail dont j'ai été très fière et qui m'inspire encore énormément de fierté plusieurs années après. Les élèves et moi-même avons été portés par ce projet, d'un prix qui dans l'absolu n'aurait jamais dû exister. »

Margaux

UNE PROMESSE DE DÉPÔT DU MUSÉE-MÉMORIAL DU 11-SEPTEMBRE

Le Musée-mémorial du 11-Septembre, consacré aux attentats du 11 septembre 2001 perpétrés sur le sol américain, fait partie des premières institutions à avoir collaboré avec le Musée-mémorial du terrorisme, aussi bien afin d'aider l'institution à acquérir de bonnes pratiques muséales que pour la mise en place de ses collections et du futur parcours permanent. Suite à un échange de réflexions entre les instances scientifiques des deux institutions, un ensemble de treize objets a été promis en dépôt au MMT, pour enrichir une section du futur parcours consacrée à Al-Qaïda et à ses filiales, dans le monde et en France depuis 2001. Bottes et casque de pompier, éléments d'architecture et écussons d'hommage, autant d'objets faisant écho aux événements de ce jour-là, montrant à la fois la violence de l'attentat et l'engagement des pompiers de la ville de New York. Avec d'autres institutions internationales comme le Musée-mémorial d'Oklahoma City, le Centre du 22 juillet d'Oslo ou le Centre de la mémoire des victimes du terrorisme de Vitoria-Gasteiz, ce dépôt rappelle la dimension internationale du sujet traité par le MMT et l'importance de la mise en place d'un réseau d'institutions muséales afin de partager les savoirs et de faire rayonner les collections à l'international.



L'éthique de la collecte : conserver sans folkloriser

La nature singulière des collections du Musée-mémorial du terrorisme impose une réflexion permanente sur les conditions de leur conservation et de leur valorisation. Au-delà du strict respect des règles de conservation préventive (anoxie des textiles, sécurisation des armes à feu, etc.), le MMT a souhaité associer les donateurs à la vie de leurs objets, en leur offrant la possibilité de les retrouver au sein des réserves. Dans les années à venir, la prise en charge de cette sensibilité particulière des collections constituera un enjeu central, afin de garantir une exposition scientifiquement rigoureuse tout en préservant la dignité des objets et la sensibilité des publics.

Numérisation et accessibilité : vers un catalogue en ligne

L'un des enjeux majeurs pour une institution du temps présent est de faire connaître ses collections au-delà de ses murs, *a fortiori* lorsque celles-ci ne seront pas accessibles au public avant plusieurs années. En 2025, le pôle des collections a engagé un travail de mise en conformité de son inventaire en vue d'une future intégration au catalogue numérique collectif des musées de France. Cette démarche permettra de valoriser les collections et d'en élargir l'accès au plus grand nombre, dans la continuité des pratiques des musées nationaux.

« Au-delà du strict respect des règles de conservation préventive (anoxie des textiles, sécurisation des armes à feu, etc.), le MMT a souhaité associer les donateurs à la vie de leurs objets. »

► *Éléments de roquette
issus d'un scellé
judiciaire dans une
affaire de terrorisme
basque. Gardiennage
auprès des autorités
judiciaires. Collections
du GIP MMT.*





◀ Don de Grégory - Collections du GIP MMT.

« Cette sacoche représente la preuve de ma présence sur les lieux et plus précisément dans le couloir de la prise d'otages où je l'ai gardée jusqu'à ce qu'un des deux terroristes me la prenne pour la fouiller. Les semaines d'après, j'ai eu beaucoup de mal à m'inclure dans l'événement si bien que je le racontais avec beaucoup de distance. J'ai commencé à me demander si j'avais bien vécu tout ça... alors quand les policiers m'ont appelé pour me dire qu'ils avaient retrouvés ma sacoche (elle contenait notamment des CVs et mon chéquier, ce qui a permis de remonter jusqu'à moi), ça été un "ouf... je ne rêve pas. Ce que j'ai vécu est bien réel".

Après l'avoir récupérée, je l'ai rapidement rangée dans mon débarras. Je ne l'ai sorti que 2 ou 3 fois pour des journalistes ou pour la famille. Elle serait restée dans ce coin à jamais. Alors quand j'ai appris que le Musée-mémorial du

terrorisme était à la recherche de pièces, je me suis dit qu'elle pourrait être un témoignage de la violence de l'assaut (surtout avec la pochette rouge noircie pas les explosions). En quittant les locaux du MMT, le jour où je l'ai remise à l'équipe en charge des collections, j'ai su qu'elle y serait désormais à sa place, exposée ou non, mais conservée entre les mains des personnes qui font vivre les témoignages de victimes du terrorisme.

On m'a montré quelques dons, cela fait froid dans le dos. On ne peut que s'imaginer le calvaire vécu par ce pilote lors de la prise d'otage de Marignane juste en regardant ce costume. Je ne sais pas si ma sacoche procura cette même sensation à celles et ceux qui la verront, que ce que j'ai ressenti devant ce costume de pilote de ligne. Mais je suis persuadé qu'elle est là où elle doit être aujourd'hui. »

Grégory





La salle des grands procès


Aménagée dans la salle des pas perdus du Palais de justice de Paris, cette salle d'audience exceptionnelle de 750 m² a été créée à l'occasion du procès des attentats du 13 novembre 2015 (dit V13) qui s'est déroulé de septembre 2021 à juin 2022. Au total, elle a accueilli 12 procès, dont celui de l'attentat du 14-Juillet de Nice, celui de l'évasion de Rédoine Faïd ou encore celui de l'assassinat de Samuel Paty.

Conçue pour être provisoire, la salle a été démontée en 2025. Certains éléments du mobilier, notamment plusieurs pièces symboliques comme la balance de la justice placée au-dessus de la table de justice, la barre des témoins, des bancs et l'enseigne lumineuse de la salle, ont été conservés lors du démontage et réservés pour les collections du Musée-mémorial du terrorisme. Actuellement stockés par le service de l'immobilier ministériel, l'arrivée de ces éléments de mobilier dans les réserves du MMT est prévue pour le début de l'été 2026. L'ambition du MMT sera de présenter ces éléments dans le futur parcours permanent, au sein d'une section qui sera consacrée aux procès, accompagnés d'autres acquisitions en lien avec l'univers de la justice et des procès pour terrorisme.



2. Commémorations et expositions

**Une année de forte
visibilité pour le MMT**



L'année 2025 a placé le Musée-mémorial du terrorisme au cœur d'une séquence mémorielle d'une intensité particulière.

Les dixièmes anniversaires des attentats de janvier et de novembre 2015 ont constitué autant d'occasions pour le Musée-mémorial d'affirmer sa présence aux côtés des victimes et de leurs proches lors des cérémonies officielles, mais aussi auprès du grand public à travers deux expositions hors les murs inédites.

Honorer les victimes

Une année de commémorations d'exception

L'année 2025 a revêtu une dimension commémorative particulière : elle marquait le dixième anniversaire des attentats qui ont profondément meurtri la société française. Pour le Musée-mémorial du terrorisme, dont la vocation première est précisément de rendre hommage à toutes les victimes du terrorisme, cette convergence d'anniversaires a constitué un temps fort de l'activité institutionnelle, mobilisant l'ensemble de l'équipe autour d'une présence active aux cérémonies nationales et locales.

Les 7, 8 et 9 janvier 2025, la mission de préfiguration s'est associée aux commémorations marquant le dixième anniversaire des attaques contre la rédaction de Charlie Hebdo, de Montrouge et de l'Hyper Cacher, et au souvenir de Jean Cabut (dit Cabu), Georges Wolinski, Stéphane Charbonnier (dit Charb), Bernard Verlhac (dit Tignous), Philippe Honoré, Bernard Maris, Elsa Cayat, Franck Boisseau, Michel Renaud, Mustapha Ourrad, Franck Brinsolaro, Ahmed Merabet, Clarissa Jean-Philippe, Yoan Cohen, Yoav Hattab, Philippe Braham et François-Michel Saada.

Le 11 mars 2025, le MMT, représenté par son président Henry Rousso et sa directrice générale Élisabeth Pelsez, a participé aux cérémonies officielles organisées à Strasbourg à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, en présence du chef de l'État Emmanuel Macron, du garde des Sceaux, ministre de la Justice Gérald Darmanin, de la présidente du Parlement européen Roberta Metsola et d'un certain nombre d'élus et de responsables politiques. Au cours de cette cérémonie, plusieurs hommages ont été rendus en mémoire des victimes et des survivants à travers des

témoignages, des interludes musicaux et une minute de silence. Dans son discours, le président de la République a rappelé l'importance de préserver cette mémoire pour ne jamais oublier.

La semaine du 7 au 16 novembre 2025 a constitué le point d'orgue de cette année mémorielle. Pour le dixième anniversaire des attentats du Bataclan, du Stade de France et des terrasses parisiennes, le Musée-mémorial du terrorisme s'est pleinement engagé dans les différentes commémorations organisées par la Ville de

▼ *Inauguration du jardin du 13 novembre 2015, place Saint-Gervais à Paris.*



Paris en collaboration avec les associations de victimes et dédiées à la mémoire des victimes et au message de résilience de la nation. Outre Henry Roussio et Élisabeth Pelsez, les différents membres de l'équipe ont notamment participé aux différentes minutes de silence prévues sur les lieux touchés par les attaques, le Stade de France, le Carillon, le Petit Cambodge, la Bonne Bière, la Casa Nostra, le Comptoir Voltaire, la Belle Équipe et le Bataclan. Le 9 novembre, plusieurs d'entre eux ont également participé à la course solidaire «13 Unis» organisée par l'Association française des victimes du terrorisme (AfVT), au départ du Stade de France en direction de l'Hôtel de Ville de Paris. La mission a également participé à l'inauguration de la fresque murale réalisée par l'artiste Léa Belousovitch rue Léon-Frot dans le 11^e arrondissement et à celle du Jardin du souvenir des attentats du 13-Novembre, au pied de l'église Saint-Gervais.

Le jardin du 13-Novembre est devenu depuis un lieu de mémoire à part entière avec lequel le MMT a noué une relation privilégiée. Témoignage vivant de la volonté collective d'inscrire durablement le souvenir des 132 victimes dans l'espace public parisien, ce jardin s'est naturellement intégré aux activités de la mission de préfiguration : il constitue désormais une étape à part entière des visites organisées notamment avec des groupes scolaires, permettant d'ancrer le travail de mémoire dans un lieu concret et chargé d'émotion.



▲ Cérémonie d'hommage aux victimes du Bataclan, le 13 novembre 2025.

Au-delà, le MMT souhaite préserver la mémoire de la genèse même de ce jardin, en recueillant l'intégralité des archives relatives à sa conception. Des échanges sont en cours avec les équipes chargées de sa réalisation pour recueillir des documents retraçant le processus de création de cet espace mémoriel (des premières esquisses aux choix paysagers et symboliques) et qui constitueront une source précieuse pour documenter la manière dont nos sociétés construisent et matérialisent le souvenir des tragédies contemporaines.

OKLAHOMA CITY, AVRIL 2025 : LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DES MUSÉES-MÉMORIAUX

À l'occasion des commémorations du trentième anniversaire de l'attentat d'Oklahoma City qui causa la mort de 168 personnes le 19 avril 1995, Élisabeth Pelsez s'est rendue au *Oklahoma City National Memorial & Museum* aux côtés des directeurs des autres musées-mémoriaux consacrés au terrorisme.

Ce déplacement a permis à la directrice générale du MMT d'être présente aux côtés des victimes et de leurs familles, dont la douleur demeure d'une grande intensité trente ans après. Il témoigne aussi de la vitalité du réseau international des musées-mémoriaux consacrés au terrorisme, dont les liens se renforcent d'année en année.

Cette solidarité se traduit également en termes de collections : le MMT pourrait ainsi recevoir en dépôt plusieurs objets du *Oklahoma City National Memorial & Museum*, parmi lesquels un casque de sapeur-pompier signé par les premiers intervenants et des effets personnels retrouvés sur les lieux du drame.



Arthur Dénouveaux

association *Life for Paris*

Depuis dix ans, j'ai toujours vécu les commémorations du 13-Novembre non pas comme des moments de solitude, mais de frustration. Ces anniversaires se résumaient trop souvent à des rencontres avec des responsables politiques entourés de cordons de sécurité. Nous, les victimes rassemblées en association, avions su nous réunir entre nous mais le reste du monde restait à distance.

Cette année devait être différente. Différente parce qu'elle portait une ambition que les précédentes n'avaient pas : parler au plus grand nombre, écrire tous ensemble quelque chose qui ressemble à un paragraphe du roman national, un prélude à la suite, une ouverture de conversation. Ma crainte, avant les commémorations, était précisément de rater cette occasion, peut-être la dernière de cette ampleur. La peur n'était pas d'être seul. La peur était de passer à côté d'un moment qui ne se représenterait sans doute plus.

Ce que nous avons vécu ce soir-là devant le Jardin du 13-Novembre a effacé cette crainte.

Nous avons connu un moment de communion nationale mêlant mémoire, vie et arts, exactement ce dont nous avons besoin.

Car l'idée d'un lieu de mémoire existe dans l'esprit des victimes et des associations depuis début 2016. Avoir enfin un endroit à Paris où se recueillir, où les familles comme les anonymes peuvent venir témoigner de leur proximité avec les victimes était une évidence qui exigeait du temps pour trouver sa forme.

Et cette forme dit quelque chose d'essentiel : le jardin n'est pas dans un cimetière, il est au cœur de Paris, traversant, vivant, intégré à l'espace public. Il rappelle que le 13-Novembre, ce n'est pas que le Bataclan mais aussi le Stade de France et les terrasses parisiennes. Des lieux de la vie ordinaire brutalement attaqués. Les stèles portant les noms des 132 victimes s'adressent aussi aux survivants. Parce que nous sommes là, nous aussi.

Inaugurer ce jardin par une cérémonie lors de ces commémorations, c'était en montrer toutes les facettes à la fois : le chaos évoqué par l'enceinte de pierres, et l'apaisement du jardin intérieur. La brutalité, et le végétal qui en émerge comme un éloge à la vie. Ce 13 novembre 2025, j'ai pensé à ce que porte le projet du Musée-mémorial : éclairer le passé pour rendre l'avenir meilleur. Nous avons fait, ensemble, un pas dans cette direction. »

TÉMOIGNAGE



◀ Cérémonie d'hommage devant le restaurant le Carillon, le 13 novembre 2025.

Un rayonnement médiatique important

L'anniversaire des dix ans des attentats de 2015 a suscité un intérêt médiatique considérable, dont le Musée-mémorial du terrorisme a bénéficié comme interlocuteur de référence et comme acteur reconnu du travail de mémoire.

Dès le mois de juin, la chaîne de télévision publique japonaise NHK s'est déplacée pour un reportage consacré à la commémoration des dix ans des attentats et a notamment découvert les réserves du MMT. Ce reportage, destiné à l'audience internationale, témoigne du rayonnement du projet bien au-delà des frontières françaises.

À l'automne, autour du 13 novembre, l'équipe a reçu de nombreuses sollicitations médiatiques pour présenter le projet du Musée-mémorial (AFP, France 2, France 5, BFM-TV, RTL, La Voix du Nord, Ouest-France, Télérama, etc.), générant près de 200 retombées médiatiques en quelques semaines. La directrice générale du MMT, Élisabeth Pelsez, a notamment été conviée à participer à l'émission Le 13/14 de France Inter, diffusée en direct depuis le restaurant La Belle Équipe, le 7 novembre 2025, dans le cadre d'une édition spéciale intitulée « Dix ans après V13 ».

Le site internet du MMT a par ailleurs mobilisé ses ressources en ligne pour constituer un ensemble documentaire exhaustif à l'intention du public : interviews de victimes et de rescapés – dont Thomas, rescapé du Bataclan ayant fait don de ses chaussures au MMT, et Véronique Maitrot, mère d'une victime – entretiens avec le philosophe Marc Crépon et avec le chef des pompiers de New-York Jo Pfeiffer, recension de ressources littéraires et audiovisuelles. L'ensemble a constitué une vitrine numérique significative du MMT, démultipliant sa présence au moment où l'attention publique était maximale; avec plus de 60 000 visiteurs uniques, la fréquentation du site internet a notamment été multipliée par 6 au mois de novembre 2025.

Cette exposition médiatique illustre la place que le MMT occupe désormais dans le paysage mémoriel français : avant même d'avoir ouvert ses portes, il est reconnu comme un interlocuteur légitime et attendu, au croisement de la mémoire, de l'histoire et de la reconnaissance des victimes.



Philippe Duperron

association 13ONZE15 Fraternité - Vérité

« La date du 13 novembre 2025 a marqué les dix ans des attentats qui nous ont si durement frappés dans notre chair et dans nos cœurs, ces attentats qui ont fait de nous des victimes. Cette date était attendue par tous. Comme ce fut le cas en 2021 avec l'annonce du procès V13, ces dix ans étaient attendus mais ils étaient craints aussi, une fois encore les souvenirs seraient ravivés...

Très tôt, dès le début de l'année, les associations de victimes et d'aide aux victimes se sont réunies pour mener une réflexion sur la meilleure manière de marquer cette date par l'organisation d'événements que tous souhaitaient, dans la plus large mesure, collectifs : course « 13 Unis » à l'initiative de l'Association française des victimes de terrorisme (AfVT), journée colloque organisée par 13ONZE15, concert « Il fait novembre en mon âme » commandité par Louise Albertini et Julien Thomast...

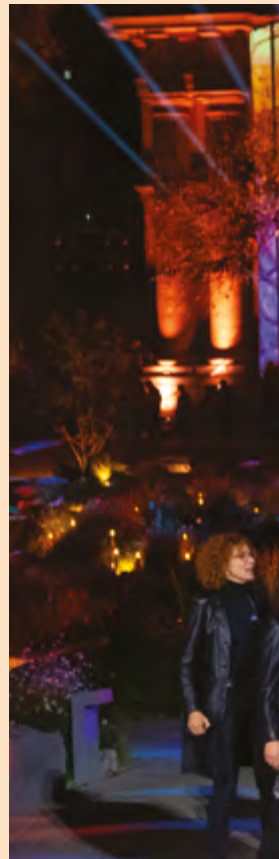
Dès le mois de janvier la ville de Paris nous réunissait pour évoquer l'organisation de cette journée particulière qui serait ponctuée par l'inauguration du Jardin du 13-Novembre au cours d'une cérémonie officielle à laquelle participerait le président de la République. Ce jardin auquel les deux associations de victimes des attentats ont été associées de la conception jusqu'à sa réalisation. Ce n'est que plus tard que nous étions informés que Thierry Reboul (qui a marqué les esprits par la cérémonie d'ouverture des JO en 2024 qui s'est imposée comme un grand moment de cohésion nationale) serait le directeur artistique de cette soirée. La crainte, à cette annonce,

fut, pour les deux associations de victimes du 13-Novembre, de voir cette cérémonie préemptée par l'Élysée et la Ville de Paris alors que chaque année la déambulation sur les sites des attentats se poursuivait devant la mairie du 11^e arrondissement par un moment organisé par les victimes pour les victimes.

Lors de la première présentation faite par Thierry Reboul du déroulé de la cérémonie, nous avons pu échanger sur nos attentes et avons reçu une réelle écoute attentive et bienveillante de tous. Cette cérémonie s'articulerait autour de la culture, si durement frappée le soir du 13 novembre. Le soin apporté au choix des artistes (Jesse Hugues...), des textes (L'absent,...), des musiques (Requiem des lumières,...), du rock en premier lieu, des lumières (Le temple des lumières,...), est apparu à l'évidence avec force.

Et c'est alors que s'est imposée la chorale du 13 composée d'une quarantaine de victimes. C'était la condition de la réappropriation de la cérémonie par les victimes.

Ce qui pouvait apparaître comme une difficulté parce que portée par des non-professionnels dans un délai très court a, dans la réalité de la cérémonie, amplement contribué à donner sens et âme à la soirée. Cette cérémonie a constitué pour tous, acteurs comme spectateurs, un moment inoubliable par la force des discours, par le sentiment d'un moment unique de fraternité et de





▲ *Le chœur du 13 lors du final du spectacle commémoratif du 13 novembre 2025.*

partage d'une émotion si intense. En traçant une ligne de crête entre les morts et les vivants la direction artistique portée par Thierry Reboul nous a tous unis, de la tristesse à la vie qui s'exprimait en final avec force par la chorale du 13.

Je conclurai en reprenant la conclusion de ma prise de parole, ce soir-là : Merci à Thierry Reboul et à Victor Le Masne, à tous ceux qui, autour d'eux, ont contribué à la réalisation de ce moment où l'émotion le dispute à la beauté, merci d'avoir sublimé ce lieu de mémoire par la lumière et par la musique, merci pour cette cérémonie d'hommage où le rock prend sa place si symbolique, cette cérémonie dont les

victimes forment le cœur/chœur (dans les deux orthographes du mot), merci pour l'infinie délicatesse du choix des textes. Merci à vous tous, merci pour eux. Dans ce jardin fleuri, ce soir, ils sont présents, avec nous...

Un musée déjà vivant hors les murs

Au-delà de ses travaux de fond, le Musée-mémorial du terrorisme a fait le choix d'exister dès à présent dans l'espace public, en portant des expositions qui anticipent sa future vocation muséale et mémorielle : donner à voir, à comprendre et à ressentir. En 2025, deux initiatives emblématiques ont ainsi investi des espaces de la ville ouverts à tous, touchant des publics très divers. Si la première a permis de présenter pour la première fois des éléments des collections du futur musée, toutes deux témoignent de la capacité du MMT à remplir dès aujourd'hui, bien avant son ouverture, une mission de transmission mémorielle et de sensibilisation au plus près des citoyens.

« Face au terrorisme, une mémoire citoyenne », une exposition photographique inédite des collections du MMT

À l'occasion de la commémoration des dix ans des attentats du 13 novembre 2015, le Musée-mémorial du terrorisme et la Ville de Paris se sont associés pour présenter pour la première fois au grand public une partie de ses futures collections permanentes.

Intitulée « Face au terrorisme, une mémoire citoyenne », cette exposition a permis de déployer 24 panneaux sur les grilles de l'Hôtel de Ville, permettant de mettre en lumière des objets issus des collections du MMT et présentés dans le cadre de trois grandes thématiques faisant écho à son futur parcours permanent : la violence (de l'attentat), la résistance (des sociétés) et la résilience (des personnes touchées).

Comme autant de traces concrètes de vies brutalement frappées par la violence terroriste, les objets exposés couvrent différents attentats à l'image du futur Musée-mémorial qui traitera du terrorisme dans sa globalité depuis la fin des années 1960.

Accessible jour et nuit, sans barrière ni médiation, l'exposition a transformé la rue en lieu de mémoire et de pédagogie, s'adressant à tous les publics : passants, familles, touristes, scolaires. Chaque panneau associait la photographie d'un objet à un texte court et accessible contextualisant son histoire et permettant de faire réfléchir, de transmettre et de sensibiliser.

En attendant l'ouverture du Musée-mémorial du terrorisme, cette exposition sera proposée en itinérance dans des collectivités locales, des établissements universitaires, etc.



▲ Exposition sur les grilles de l'Hôtel de ville de Paris du 3 au 30 novembre 2025.

« On sent que ces événements traversent les époques et touchent des générations différentes, mais qu'ils nous relient tous d'une certaine manière. »

Julie, étudiante



« Accessible jour et nuit, sans barrière ni médiation, l'exposition a transformé la rue en lieu de mémoire et de pédagogie. »

▼ Extrait de la 1^{ère} partie de l'exposition consacrée à la violence de l'attentat.

19 sept. 1989

Attentat à la bombe du DC-10 de la compagnie française Union de transports aériens (UTA)

📍 Désert du Ténéré, Niger

De l'épave à la trace

Cette boucle de ceinture de sécurité en métal portant le sigle «UTA» provient du DC-10 qui a explosé en plein vol, lors de l'attentat commis par des services secrets libyens. Elle a été récupérée parmi les débris de l'avion par le fils d'une des victimes, dans le désert du Ténéré au Niger, dix-huit ans après le crash, pour pouvoir un jour figurer dans un lieu de mémoire.

Cet élément de protection a été altéré par l'explosion, alors même qu'il était destiné à assurer la sécurité des passagers.

Don de Guillaume Demin de Saint Marc
Dimensions : L. 19 cm, L. 4,5 cm, E. 9 cm

La violence



11-22 mars 2012

La résistance

Attentats à l'arme à feu sur des militaires, sur un enseignant et des enfants à l'école juive Otzar Hatorah

Toulouse et Montauban, France

L'engagement des forces de l'ordre

Ce gilet pare-balle fut porté par un agent du RAID durant l'intervention au domicile du terroriste djihadiste auteur des attentats commis à Toulouse et Montauban. Il présente plusieurs impacts de balles.

L'objet symbolise l'engagement des forces de l'ordre dans la lutte contre le terrorisme. Il fait partie des nombreux scellés judiciaires qui figurent dans les collections du Musée-mémorial du terrorisme.

Scellé, Tribunal judiciaire de Paris, en garde-meuble auprès du Musée-mémorial du terrorisme
Dimensions : L. 72 cm ; L. 45 cm ; E. 20 cm



▲ Extrait de la 2^e partie de l'exposition consacrée à la résistance des sociétés.

11 déc. 2018

La résilience

Attentat à l'arme à feu du marché de Noël

Strasbourg, France

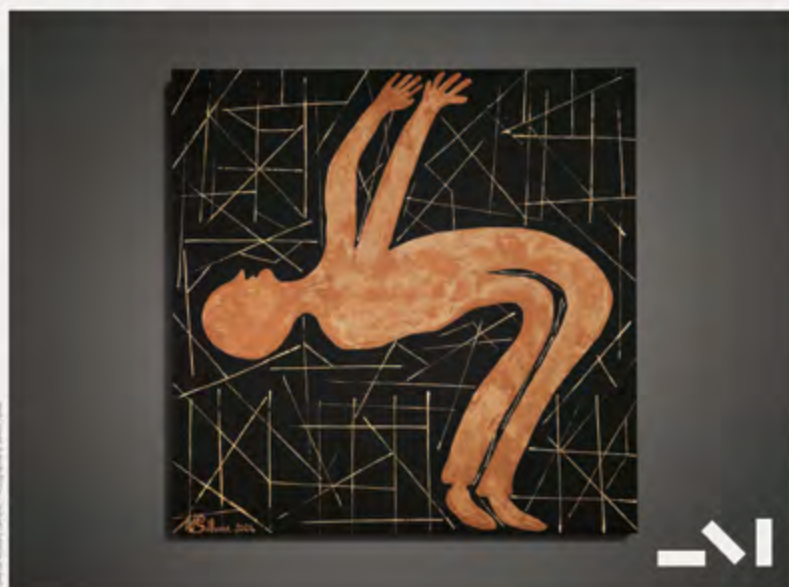
L'art, pour se relever

Un long voyage dans les rêves est une toile peinte par un rescapé, un chauffeur de taxi pris en otage et contraint de conduire l'assaillant juste après l'attaque terroriste commise sur le marché de Noël de Strasbourg, le 11 décembre 2018.

Cette œuvre évoque le sommeil profond dans lequel est plongé le survivant, atteint du trouble de stress post-traumatique. Elle illustre le travail de reconstruction opéré grâce à l'expression artistique, un aspect essentiel de l'art-thérapie.

Don de Mounia Sathane

Dimensions : L. 100 cm ; L. 100 cm ; E. 3 cm



▲ Extrait de la 3^e partie de l'exposition consacrée à la résilience des personnes touchées.



« Liberté – Objets – Fraternité », une exposition éphémère dans le métro parisien

À l'occasion du dixième anniversaire des attentats du 13 novembre 2015, le Musée-mémorial du terrorisme a noué un partenariat avec la RATP et la galerie °CLAIRbyKhan pour concevoir et diffuser, dans l'espace public, une exposition photographique éphémère dédiée à la mémoire des attentats du 13-Novembre.

Présentées du 11 au 17 novembre 2025 à la station République, les photographies du plasticien Yves Samuel ont offert aux voyageurs de la ligne 11 un moment de pause et de recueillement au cœur de leurs trajets quotidiens. En prenant place là où s'affiche habituellement la publicité, l'exposition a invité chacun, sans détour ni mise à distance, à renouer avec ce que novembre 2015 avait révélé de plus essentiel : la capacité d'une société à se rassembler face à l'épreuve.



▲ Exposition à la station République du 11 au 17 novembre 2025.

Pierre Audiger

**responsable Opérations spéciales,
Culture et Partenariats de la RATP**



J'ai eu l'honneur de collaborer en 2025 avec la mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme autour d'un projet artistique et mémoriel particulièrement marquant, à l'occasion du dixième anniversaire des attentats du 13 novembre 2015.

Cette collaboration s'est concrétisée par l'exposition "Liberté – Objets – Fraternité". L'artiste Yves Samuel y dévoilait une série de photographies consacrées aux objets déposés spontanément par des anonymes sur les lieux de recueillement, au lendemain des attentats. Dessins d'enfants, bougies, fleurs, messages manuscrits... Par leur mise en lumière, ces objets ordinaires devenaient les porteurs d'une mémoire collective. Des témoignages fragiles, incarnant la solidarité et la dignité dans l'épreuve, et que l'artiste a su capter avec sobriété et sensibilité.

Le choix de la station ne relevait pas du hasard : la place de la République fut en 2015, le cœur battant du recueillement populaire. Installer cette exposition dans un lieu de passage fréquenté chaque jour par des dizaines de milliers de voyageurs, permettait de toucher un public large, diversifié, parfois éloigné des lieux culturels traditionnels. À travers ces images exposées, c'est une fraternité partagée qui s'est exprimée, dix ans après.

Sur un sujet aussi délicat, l'apport de la mission de préfiguration du MMT a été essentiel. Son expertise scientifique, mémorielle et institutionnelle a permis d'accompagner le projet avec la justesse et la vigilance nécessaires. La mission a également joué un rôle central de lien et de dialogue avec les associations de victimes, qui ont été informées en amont de la démarche. Cette attention portée aux victimes, à leur parole et à leur mémoire, a constitué un socle indispensable pour garantir la légitimité et la sincérité du projet.

Avec cette initiative conjointe, la RATP, la mission de préfiguration du MMT et la galerie °CLAIRbyKhan ont réaffirmé le rôle fondamental de l'art dans l'espace public. Un art capable de transmettre la mémoire, de créer du lien, de porter un message de solidarité et d'espoir, à portée universelle. »

TÉMOIGNAGE



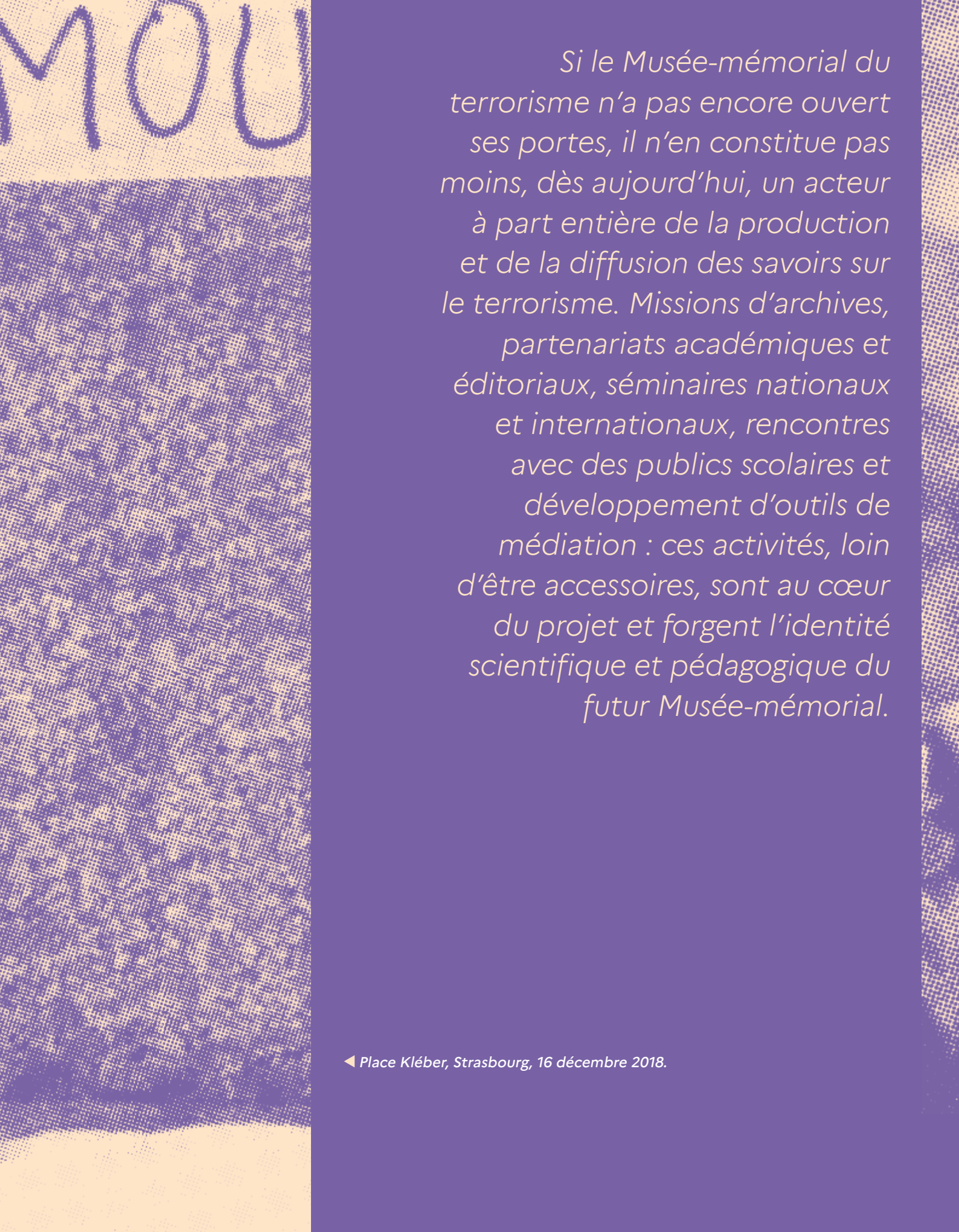
3.

Recherche, pédagogie et formation

Transmettre pour demain

STRASBOURG
EN VIE
JE T'AIME
AINSI





Si le Musée-mémorial du terrorisme n'a pas encore ouvert ses portes, il n'en constitue pas moins, dès aujourd'hui, un acteur à part entière de la production et de la diffusion des savoirs sur le terrorisme. Missions d'archives, partenariats académiques et éditoriaux, séminaires nationaux et internationaux, rencontres avec des publics scolaires et développement d'outils de médiation : ces activités, loin d'être accessoires, sont au cœur du projet et forgent l'identité scientifique et pédagogique du futur Musée-mémorial.

◀ *Place Kléber, Strasbourg, 16 décembre 2018.*

Recherche : un centre de ressources en construction tourné vers le monde

La recherche constitue l'un des piliers fondamentaux du projet du MMT, qui entend se doter d'une assise scientifique solide et reconnue. En 2025, cette ambition s'est traduite par un ensemble d'activités diversifiées – consultation d'archives, partenariats éditoriaux, séminaires nationaux et internationaux –, qui ont permis d'approfondir la connaissance du phénomène terroriste tout en affirmant la place du MMT dans le paysage académique français et international. Ces travaux alimentent directement la construction du futur parcours permanent et du centre de ressources.

Consultation d'archives

Dans le cadre des travaux du commissariat de la future exposition permanente, l'équipe scientifique du Musée-mémorial du terrorisme a effectué en 2025 plusieurs missions dans les centres de ressources et d'archives. Suite à l'avis favorable communiqué par le service des Archives de France, l'équipe scientifique du MMT a pu consulter des fonds d'archives ministérielles non librement communicables afin de documenter certaines thématiques (terrorisme régionaliste, terrorisme islamiste algérien, lutte contre le terrorisme, sécurité du trafic aérien et des aéroports) et enrichir les contenus du parcours muséographique.

L'équipe a également obtenu l'autorisation du Procureur national antiterroriste (PNAT) d'exploiter les archives filmées des procès terroristes dans le cadre de la future exposition permanente. La consultation de ces archives audiovisuelles de la justice a pu commencer à l'automne 2025 aux Archives nationales et se poursuivra en 2026. En avril et juin 2025, l'équipe a effectué deux missions aux archives municipales Nice-Côte

d'Azur pour consulter des cotes relatives aux attentats du 14 juillet 2016 sur la Promenade des Anglais. En 2026, l'équipe prévoit d'autres missions pour exploiter des fonds d'archives municipales liées aux attentats (Toulouse, Strasbourg, Bruxelles,...).

Ces recherches ont pour vocation d'enrichir le futur centre de ressources et de documentation du MMT. Lieu d'aide à la recherche pluridisciplinaire sur la question du terrorisme, ce centre accueillera des chercheurs et étudiants désireux de consulter des outils bibliographiques, bases de données, fonds issus des collections, archives et ouvrages autour de différents problématiques ou objets liés au terrorisme. Des ressources bibliographiques sont en cours de constitution.

L'Histoire : numéro spécial

L'équipe du Musée-mémorial du terrorisme s'est associée à la rédaction du magazine *L'Histoire* pour concevoir un numéro hors-série (juillet 2025) sur le phénomène terroriste et proposer un sommaire pluridisciplinaire reflétant le renouvellement de la recherche sur ce sujet. Le dossier éclaire non seulement l'histoire des organisations terroristes, mais explore des approches plus récentes, à partir d'objets permettant de mieux comprendre les logiques sociales à l'œuvre : réactions des sociétés, lutte contre le terrorisme, procès et justice restaurative, place des victimes, enjeux de médiatisation, etc. Ainsi, le numéro préfigure les principes et l'orientation thématique du futur parcours d'exposition permanente. À ces analyses auxquelles l'équipe scientifique du MMT a contribué, s'ajoute une présentation des collections en cours de constitution (scellés judiciaires, dons de victimes, acquisitions...).

Valérie Hannin

directrice de la rédaction de la revue L'Histoire

« Tout est parti d'une rencontre avec Henry Rouso, au printemps 2024. Une conversation de trois heures qui m'a immédiatement convaincue de m'engager dans cette aventure éditoriale. Le terrorisme est évidemment un objet d'histoire et le projet du Musée-mémorial nous a intéressés à plus d'un titre : l'actualité brûlante des attentats de 2015, dont nous approchons du dixième anniversaire, mais aussi les questions juridiques, mémorielles et muséographiques que tout projet de musée d'histoire soulève, domaines que la revue accompagne et interroge depuis longtemps.

Il nous a fallu quinze mois de travail pour aboutir, avec Héloïse Kolebka, rédactrice en chef, et en étroite collaboration avec Henry Rouso, Élisabeth Pelsez et l'équipe du Musée-mémorial, à ce numéro, pensé comme un renouvellement historiographique sur la question du terrorisme. Si le sommaire reflète une part du contenu du futur musée, nous avons souhaité plonger plus profondément dans l'histoire que ne le ferait le MMT lui-même : des assassins de l'islam médiéval aux anarchistes de la fin du XIX^e siècle, des mouvements armés des années 1970 au djihadisme contemporain et au 7 octobre 2023.

La collaboration avec les équipes du MMT a été déterminante. Nous avons apporté notre savoir-faire éditorial – cartes, infographies, réseau d'auteurs –, tandis que le projet de musée a enrichi notre réflexion sur des dimensions auxquelles nous n'aurions pas forcément pensé seuls : la place

des victimes, la manière dont le terrorisme, parfois insensiblement, transforme les sociétés (de Vigipirate aux exercices de confinement dans les écoles), la réponse des États, l'évolution de la justice antiterroriste, etc. C'est, je crois, une collaboration exemplaire : chacun a fait son métier, en apportant un éclairage complémentaire à l'autre. Il n'existe pas, à ma connaissance, d'ouvrage équivalent qui fasse le tour de la question avec cette ampleur historiographique.

Le succès a été au rendez-vous : outre les 20 000 abonnés aux Collections de L'Histoire qui ont reçu ce numéro, près de 15 000 exemplaires ont été vendus en kiosque.



TÉMOIGNAGE



Séminaire annuel de recherche « Terrorisme, antiterrorisme et sciences sociales » (TASS)

En 2025, le Musée-mémorial du terrorisme a poursuivi son association avec les deux unités mixtes de recherche du CNRS, l'Institut des sciences sociales du politique (ISP) de l'université Paris-Nanterre et le Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS) de l'université Paris-Cité, afin de proposer un programme de séances du séminaire de recherche « Terrorisme, antiterrorisme et sciences sociales » (TASS). Ce séminaire interdisciplinaire, lieu de partage des connaissances les plus récentes sur les différents enjeux autour du phénomène terroriste, est co-animé par Gérôme Truc, chargé de recherche CNRS à l'ISP (ancien conseiller scientifique du MMT) et Claire Sécaïl, chargée de recherche CNRS au CERLIS et conseillère scientifique du MMT.

La programmation 2025 a permis de présenter et discuter des récentes publications sur le terrorisme et les violences politiques, telles que : « Une école sous le choc : Le monde enseignant après l'assassinat de Samuel Paty » (Le Bord de l'eau, 2024) avec Ismaël Ferhat et Sébastien Ledoux ; « Presque rien : ethnographie carcérale des inégalités, des injustices et de la radicalisation » (Éditions du Croquant, 2024) avec Bartolomeo Conti ; « La charge mémorielle. Une approche genrée de la mémoire du 13-Novembre » (Hermann, 2025), avec Charlotte Lacoste ; « Enlever, détenir, torturer. L'archipel pénitentiaire de la 'guerre contre la terreur', 2001-2010 », (Syllepse, 2024) avec Malika Danoy. Attentif aux questions de méthode et pratiques d'enquête sur la question du terrorisme, le séminaire s'ouvre également aux recherches en cours, qu'il s'agisse de jeunes chercheurs – comme Antoine Gallard sur la gestion politique des attentats du 13 novembre 2015 et Lili Soussoko sur les politiques publiques sur la question de la radicalisation – ou de chercheurs

confirmés – comme Hélène Quiniou sur les procès des « revenantes » de Syrie ou Isabelle Hare sur le traitement des actes terroristes dans la presse quotidienne française (1835-2016).

Séminaire international « Traces et témoignages : quels récits historiques sur le terrorisme ? »

Après un premier séminaire international en 2024 (« Musées mémoriaux consacrés au terrorisme dans le monde : quel présent, quel avenir, quelle coopération ? »), le MMT organisait, le 25 septembre 2025 à Paris, sa deuxième rencontre sur le thème « Traces et témoignages : quels récits historiques sur le terrorisme ? ».

Rassemblant des chercheurs de différents horizons disciplinaires (histoire, science politique, sociologie) mais aussi des acteurs du monde judiciaire (magistrats,



◀ Ouverture du séminaire « Traces et témoignages : quels récits historiques sur le terrorisme ? » par Henry Rouso, président du GIP MMT.

avocats), de musées et de centres de ressources ou d'archives, cette journée a permis de questionner la façon dont l'histoire du terrorisme peut se documenter et s'écrire dans un contexte de multiplication des sources et de diversification des traces et témoignages. Comment aborder la richesse de ce matériau et dans quelle mesure peut-il devenir muséal ? Dans une première table ronde, Henry Rouso, Marck Hecker, Claire Sécaïl, Raül López Romo et Pauline Picco ont croisé leurs regards sur les principales avancées historiographiques récentes en matière d'histoire du terrorisme. Dans une deuxième table ronde, Élisabeth Pelsez, Olivier Christen, Denis Peschanski, Nicolas Hénin et Claire Josserand-Schmidt ont discuté la façon dont la nature des témoignages recueillis dans différents dispositifs (judiciaires, médiatiques, scientifiques...) peut modifier la compréhension du phénomène terroriste. Enfin, la troisième et dernière table ronde portait sur la manière dont la muséographie traite de la violence terroriste en respectant les enjeux sensibles et éthiques. Participaient à la discussion des victimes, Arthur Dénouveaux et Hager Ben Aouissi, ainsi que des directeurs de musées étrangers, Clifford



Chanin (New York), Lena Fahre (Oslo), Kari Watkins (Oklahoma City) ou d'institutions d'archives audiovisuelles, Mileva Stupar de l'INA.

L'ensemble des échanges a fait l'objet d'une captation et est disponible sur le site internet du MMT. En marge de ce programme, une exposition a permis de présenter les nouvelles acquisitions du MMT et de donner à voir un aperçu du futur parcours de l'exposition permanente.

▲ Première table ronde du séminaire international « Traces et témoignages : quels récits historiques sur le terrorisme ? ».

« J'ai pu assister au colloque du 25 septembre 2025 avec plusieurs collègues du Service de la mémoire et des affaires culturelles de la préfecture de Police. Je garde un souvenir vibrant de cette journée et particulièrement de tous les échanges qui ont eu lieu sur la question de la transmission de la mémoire des attentats au jeune public, à travers un parcours muséal et un discours adapté. Une journée qui a aussi été une source d'inspiration pour l'organisation de notre propre colloque "Agir sur le terrain : 10 ans après les attentats de 2015" qui s'est tenu quelques mois plus tard. »

Clémence Kudela
Musée / Archives de la Préfecture de Police



« 10 ANS APRÈS LES ATTENTATS : MÉMOIRE, VIGILANCE ET ENGAGEMENT » UN COLLOQUE INTERRELIGIEUX EN PARTENARIAT AVEC LE MMT

Le 12 décembre 2025, le MMT s'associait à l'Observatoire Foi et Culture de la Conférence des évêques de France et à l'Institut Jean-Marie Lustiger pour co-organiser un colloque consacré à la mémoire des attentats du 13 novembre 2015. Historiens, responsables religieux et acteurs institutionnels issus des traditions juive, musulmane et chrétienne y ont croisé leurs regards sur les exigences intellectuelles, morales et spirituelles que ces événements continuent de susciter.

Le MMT y a pris sa place en tant que référence scientifique sur les questions de mémoire et de violence terroriste. Henry Rouso a ouvert les travaux de la matinée par une réflexion sur l'ère de la mémoire, en dialogue avec l'ancien Premier ministre Bernard Cazeneuve, l'ancien ambassadeur d'Israël en France Élie Barnavi et Mgr Pascal Wintzer. L'après-midi, présidée par Élisabeth Pelsez, a permis à Raúl López Romo – historien espagnol et membre de l'Observatoire d'orientation du MMT – d'apporter un éclairage comparatif sur les défis de la mémoire du terrorisme en Espagne, tandis que la rabbin Pauline Bebe, également membre de l'Observatoire d'orientation, intervenait aux côtés de l'historien Benoît Pellistrandi, Mgr Olivier Leborgne et de l'imam Abdelghani Benali dans une table ronde consacrée aux paroles capables de dessiner un avenir commun.

Par sa participation active à ce colloque, le MMT a confirmé son rôle de référence scientifique et institutionnelle dans la construction d'une mémoire partagée du terrorisme, au carrefour des disciplines et des traditions.

Coopération internationale entre musées-mémoriaux

Dans le cadre de la coopération internationale fructueuse entre institutions muséales traitant du terrorisme, l'équipe scientifique du MMT a effectué en 2025 plusieurs contributions auprès de nos partenaires : conférence de Pauline Picco en mai au Centre du 22 juillet d'Oslo en Norvège sur le terrorisme d'extrême droite et préface d'Henry Rouso à la publication en français : *Le rapport Foronda. Les effets du terrorisme sur la société basque (1968-2010)* de Raúl López Romo, chercheur et responsable pédagogique au Centre de la mémoire des victimes du terrorisme de Vitoria-Gasteiz en Espagne.

Élisabeth Pelsez a quant à elle participé au cours de l'année à plusieurs conférences avec les directeurs de musées-mémoriaux étrangers, notamment en octobre au Musée-mémorial du 11-Septembre à New York autour de la manière dont se façonne la mémoire des attentats et à Oslo, en décembre, pour visiter le futur nouveau Centre du 22 juillet qui sera inauguré à l'occasion du 15^e anniversaire des attentats commis le 22 juillet 2011 à Oslo et Utoya. Ces échanges ont permis d'approfondir les réflexions communes sur la mémoire du terrorisme et de faire avancer deux projets concrets de coopération. Le premier consiste en la réalisation d'un film documentaire commun aux principaux musées-mémoriaux, destiné à présenter ces institutions, à interroger les conséquences du terrorisme sur les sociétés et à mettre en valeur les valeurs partagées de mémoire, de résilience et de prévention qui fondent leur mission commune. Le second projet consiste en le prêt au Centre du 22 juillet, en prévision de sa réouverture en juillet 2026, d'une robe norvégienne issue des collections du MMT, confectionnée par les élèves d'un lycée professionnel francilien en hommage aux victimes de ces attentats.

« Ces échanges ont permis
d'approfondir les réflexions
communes sur la mémoire du
terrorisme et de faire avancer
deux projets concrets de
coopération. »

Lena Fahre

directrice du Centre du 22 juillet à Oslo

« La coopération internationale entre musées-mémoriaux est essentielle, en particulier pour des institutions qui traitent de l'histoire et des conséquences du terrorisme. Souvent, les attentats terroristes visent non seulement des individus, mais aussi les valeurs démocratiques, l'ouverture et la confiance au sein de la société. Bien que ces attentats se produisent dans des contextes nationaux différents, les expériences du deuil, du traumatisme, de la résilience et de la mémoire collective sont étroitement liées par-delà les frontières. C'est pourquoi les musées-mémoriaux ont la responsabilité importante d'apprendre les uns des autres et de s'unir pour préserver la mémoire et renforcer la conscience démocratique.

Au Centre du 22 juillet en Norvège, la collaboration internationale est devenue un élément important de notre travail. Grâce au dialogue avec nos collègues d'autres musées-mémoriaux et d'autres institutions, nous acquérons de nouvelles perspectives sur la manière de transmettre des histoires difficiles, d'impliquer les jeunes générations et de créer des espaces de réflexion et de participation démocratique. Ces échanges sont précieux car il n'existe pas de réponses simples ou universelles à la question de savoir comment les sociétés doivent se souvenir des actes de terrorisme. Chaque institution apporte des expériences, des méthodologies et des perspectives culturelles différentes, et ensemble, nous contribuons à une compréhension plus large et plus nuancée du travail de mémoire.

Les réseaux internationaux sont également importants car ils nous rappellent que le

terrorisme n'est pas seulement un enjeu national, mais un défi mondial. En partageant leurs expériences, leurs recherches, leurs expositions et leurs approches pédagogiques, les musées-mémoriaux peuvent renforcer leur capacité mutuelle à répondre à la polarisation, à l'extrémisme et à la vulnérabilité démocratique. La coopération nous aide à éviter de travailler de manière isolée et crée des opportunités de solidarité entre institutions qui portent des histoires difficiles.

Le prêt d'artefacts et d'objets est une autre expression significative de cette collaboration internationale. Les objets liés à des actes de terrorisme ont souvent une forte valeur émotionnelle et symbolique. Lorsque des artefacts sont partagés entre institutions, ils contribuent à créer des liens entre différentes histoires et différents publics. Ils permettent aux visiteurs de reconnaître des expériences humaines communes au-delà des frontières et nous rappellent que la mémoire est à la fois locale et internationale. Ces échanges témoignent également de la confiance entre les institutions et d'un engagement commun à préserver des récits authentiques pour les générations futures.

À une époque où les valeurs démocratiques sont de plus en plus remises en cause dans de nombreuses régions du monde, la coopération internationale entre musées-mémoriaux est plus importante que jamais. En travaillant ensemble, nous préservons non seulement la mémoire des événements passés, mais nous contribuons également aux débats actuels sur la démocratie, l'inclusion, la dignité humaine et la prévention de la violence et de l'extrémisme.

TÉMOIGNAGE



« Au-delà de la conception des outils de médiation destinés à accompagner le futur parcours permanent, l'actualité de 2025 illustre la capacité du MMT à aborder avec les élèves des questions aussi complexes que la violence terroriste, le deuil, la mémoire et la justice. »

Pédagogie : enseigner l'histoire, transmettre la mémoire

La transmission aux jeunes générations constitue une dimension essentielle de la mission du Musée-mémorial du terrorisme. Au-delà de la conception des outils de médiation destinés à accompagner le futur parcours permanent, l'actualité de 2025 illustre la capacité du MMT à aborder avec les élèves des questions aussi complexes que la violence terroriste, le deuil, la mémoire et la justice.

Au début du mois de septembre 2025, un nouveau responsable pédagogique a rejoint la mission de préfiguration du MMT, dans un contexte marqué par de nombreux enjeux liés à l'enseignement de cette histoire et à la transmission de sa mémoire.

Dans un premier temps, il s'est intégré au commissariat d'exposition (Comex) afin de contribuer à la réflexion sur les contenus et leurs modalités de médiation. Il a ainsi pu s'appuyer sur les travaux déjà menés pour proposer des adaptations en lien avec les programmes de l'enseignement secondaire, mais aussi avec les attentes des publics scolaires, notamment en matière de ressources cartographiques, archivistiques et audiovisuelles. L'objectif est de concevoir des outils de médiation rendant l'exposition permanente accessible à des élèves et enseignants de différentes disciplines, en cohérence avec les axes des programmes en vigueur.

Parallèlement, le pôle pédagogique s'est engagé dans le développement d'outils et de ressources en lien avec la future exposition permanente. Une réflexion a notamment été lancée autour de la mallette pédagogique et de ses différents formats, en articulation avec la refonte prévue du site internet. Destinée à la fois aux enseignants et aux élèves, cette mallette proposera des approches variées (historiques, sociologiques et géopolitiques) afin de compléter les contenus de l'exposition permanente et d'enrichir certains aspects du terrorisme encore peu explorés. Elle reposera sur un corpus de documents, de cartes et de témoignages enregistrés, disponibles sous formats numérique et matériel.



Clara et Karine
 Prise de notes ou questions :

Deux témoins participent à leur témoignage par rapport à leur expérience face à l'attaque terroriste. Antonia et Barak sont morts et les deux témoins en sont profondément bouleversés. Elles gardent des séquelles de ces événements : traumatismes psychologiques, et surtout stress post-traumatique. Elles ne supportent plus le bruit, la foule ou certains types de vêtements ou de gens qui leur provoquent des crises. La solitude face à ces difficultés est très difficile pour ces jeunes femmes. Elles ont dû abandonner leurs thèses, et en conséquence ou changer complètement de métier.

Elles sont présentes car ce procès pourrait être un paramètre d'avancer et ce grâce à la société quand justice pour toutes les vies.

► Dessin et prise de notes d'une élève de seconde lors du procès en appel de l'attentat du marché de Noël de Strasbourg.



Comment parler du 13-Novembre aux jeunes générations ?

À l'occasion des commémorations des attentats du 13-Novembre, le Musée-mémorial du terrorisme a proposé plusieurs ressources à destination des enseignants : des articles présentant des films d'animation pour les plus jeunes, des sélections bibliographiques (ouvrages de recherche, témoignages et documentaires), ainsi que des focus sur certains objets issus des collections du MMT, mobilisables en classe.

Le 17 novembre 2025, en partenariat avec la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) de la Ville de Paris et la Délégation académique à la mémoire, à l'histoire et à la citoyenneté de Paris (DAMHEC), le MMT a également organisé une rencontre entre Arthur Dénouveaux et des élèves de troisième.

Dans ce cadre, un extrait du documentaire *13 novembre : la vie d'après* (2016), réalisé par Olivier Lemaire, a été projeté à la cinémathèque Robert-Lynen. Ce film met en évidence les traumatismes vécus par les habitants des quartiers parisiens touchés lors des attentats du 13 novembre 2015 et permet d'interroger l'impact de ces attaques, perpétrées par Daech, sur la société française.

La projection a servi de point de départ à un échange entre Arthur Dénouveaux, également président de l'association *Life for Paris*, les équipes du MMT et les élèves. Cette rencontre visait à transmettre la

« Poser nos questions, c'était un peu lourd mais c'était important pour ne pas rester dans l'ignorance. »

Jeanne, élève au collège Claude Chappe



▲ Sélection de ressources mobilisables en classe. Dépôt de Hager Ben Aouissi. Collections du GIP MMT.

mémoire du 13-Novembre aux jeunes générations, tout en abordant les multiples conséquences du terrorisme : la condition de victime, le rôle de passeur de mémoire, les sentiments de haine, les enjeux de santé mentale, la désinformation en ligne et la propagande, ainsi que l'importance du procès V13.

Également interrogés par des journalistes ayant assisté à cet échange, les élèves ont souligné l'importance de ce type de témoignage pour appréhender l'ampleur du choc provoqué par ces attentats et mesurer la nécessité du devoir de mémoire qui en découle.



Rencontre avec les élèves du lycée français de Madrid

Le pôle pédagogique contribue également à donner un aperçu concret de ce que sera le futur Musée-mémorial du terrorisme. En collaboration avec le pôle des collections, une rencontre a ainsi été organisée au lycée Louis-le-Grand avec des élèves de terminale spécialité HGGSP (histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques) du lycée français de Madrid, en voyage scolaire à Paris.

À la suite d'une présentation du projet du MMT et des enjeux mémoriels liés au terrorisme, les élèves ont pu découvrir plusieurs objets issus des réserves. Parmi eux figuraient notamment des scellés judiciaires en lien avec l'attentat du DC-10 d'UTA, des objets donnés par des victimes du 13-Novembre (sacs, téléphones portables), ainsi que des acquisitions, comme une boîte d'allumettes portant un avis de recherche visant Oussama ben Laden.

Cette rencontre a permis aux élèves de mobiliser et d'interroger plusieurs notions au cœur de leur programme de terminale, telles que « histoire et mémoire » ou « faire la guerre, faire la paix ». Elle a également ouvert une réflexion sur les effets du terrorisme dans l'Espagne contemporaine, notamment à travers les violences de l'ETA, celles des groupes antiterroristes de libération (GAL), ainsi que les attentats du 11 mars 2004 à Madrid.



▲ Présentation d'un appareil photo retrouvé dans les débris de l'attentat du vol DC10 victime d'une explosion au-dessus du désert du Ténéré au Niger, le 19 septembre 1989. Don de Guillaume Denoix-de-Saint-Marc. Collections du GIP MMT.



4.

Le groupement d'intérêt public

L'exercice 2025 a constitué une année de transition pour le GIP mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme, caractérisée par une interruption temporaire suivie d'une reprise progressive du projet. Dans ce contexte, le maintien d'un cadre administratif solide, une gestion budgétaire maîtrisée et la mobilisation des ressources humaines ont permis d'assurer la continuité de l'activité et de poser les conditions d'une relance structurée.

Le fonctionnement du GIP

L'année 2025 a été marquée par une séquence particulière, avec une relance officielle du projet en début d'année (après un abandon à la fin de l'année 2024) suivie d'une interruption temporaire du projet et d'une reprise avec le choix d'un nouveau site sur Paris.

Les instances de gouvernance ont continué leur fonctionnement. L'assemblée générale s'est réunie trois fois en 2025 (en février, en juin et en décembre). L'organisation interne s'est maintenue pour assurer la continuité et les différents partenariats existants (exposition avec la mairie de Paris, exposition avec la RATP, séminaire international, déplacement à l'étranger,...).

C'est dans ce contexte d'incertitudes qu'a émergé, à la demande de la présidence de la République, la question d'une évolution du nom de l'établissement. L'objectif affiché était de trouver un nom fédérateur, susceptible de recueillir un large consensus autour du projet. En réponse à cette demande, la mission de préfiguration a engagé une consultation de ses instances – Conseil scientifique et culturel, Observatoire d'orientation, associations de victimes – qui ont formulé plusieurs propositions. Parmi les appellations examinées, celle de :

Musée-Mémorial

Les sociétés face au terrorisme a recueilli le plus d'approbations, en ce qu'elle reflète fidèlement la vocation plurielle et comparative de l'institution. Elle reprend d'ailleurs le premier intitulé de la mission de préfiguration, en 2019-2020.

Ce changement de nom, dont la mise en place devra être choisie avec soin pour ne pas fragiliser la dynamique en cours, a été entériné par l'assemblée générale mais

sera probablement acté lorsque l'établissement public administratif (EPA) sera créé et sous réserve de l'accord des tutelles.

En fin d'année, le GIP a été renouvelé par arrêté du ministre de l'Intérieur, de la ministre des Armées et des anciens combattants, du garde des Sceaux, ministre de la Justice, du ministre de l'Éducation nationale, du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, de la ministre de la Culture, de la ministre de l'Action et des comptes publics et du ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, en date du 22 décembre 2025.

Budget

La gestion budgétaire 2025 a été directement impactée par le vote d'une motion de censure qui n'a pas permis au Gouvernement de mener jusqu'à son terme le processus législatif d'examen du projet de loi de finances pour 2025. Un régime dit de « services votés » s'est donc mis en place en début d'exercice 2025. L'arrêt temporaire du projet et sa reprise sur un nouveau site a également eu un impact sur la gestion budgétaire.

Ces événements ont entraîné des conséquences budgétaires et comptables et notamment conduit à une position attentive sur le versement des contributions des membres et sur l'engagement des dépenses du GIP.

Plus précisément, les dépenses de personnel se sont élevées à 576 829 € en AE=CP (pour 6 ETPT hors 3,5 ETPT mis à disposition à titre gracieux) et celles de fonctionnement à 371 598 € en AE et 371 016 € en CP. Les dépenses ont été principalement

orientées vers les études et la programmation du GIP, les missions d'expertise et le fonctionnement courant de la structure. La gestion financière a permis d'absorber la phase d'interruption tout en assurant la reprise progressive.

Ressources humaines

Les ressources humaines se sont adaptées à cette phase d'interruption et de reprise. Les équipes se sont stabilisées avec la sécurisation des compétences clés (coordination, expertise, fonctions support...) malgré quelques départs. Les priorités de travail ont été réorganisées avec la reprise du projet. La stabilité des équipes et leur adaptation ont constitué un facteur déterminant pour assurer la continuité de l'activité.

La capacité du GIP à garder un cadre administratif stable durant une période d'incertitudes a ainsi permis d'assurer une reprise assurée du projet.

Questions juridiques

La gestion des sujets juridiques au sein de la mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme a été assurée par le délégué à la protection des données (DPO), dont les compétences en droit

ont permis de couvrir un large spectre de thématiques : droit de la propriété intellectuelle, droit du numérique, sécurisation des acquisitions et des collaborations, entre autres.

Un accompagnement transversal des différents pôles du GIP a par ailleurs été mis en œuvre, afin de garantir la conformité de leurs projets aux exigences juridiques applicables et d'assurer une maîtrise des risques adaptée aux enjeux propres à la structure.

Le GIP a maintenu également une activité soutenue en matière de protection des données personnelles, assurant la continuité des processus existants. L'année a été marquée par l'instruction des demandes de traitement, ainsi que par la gestion des premières sollicitations émanant directement des personnes concernées, conformément aux exigences réglementaires.

Par ailleurs, la collaboration avec le département des archives, de la documentation et du patrimoine du ministère de la Justice s'est poursuivie activement. Dans ce cadre, il a notamment été procédé aux premiers versements aux archives des documents produits par le GIP MMT depuis sa création, contribuant ainsi à la préservation et à la valorisation du patrimoine documentaire de l'institution.

Élaboration d'une stratégie de mécénat

En 2025, le Musée-mémorial du terrorisme a engagé une réflexion stratégique approfondie pour adapter sa recherche de mécénat aux nouvelles contraintes et opportunités, notamment au regard de la réduction du coût global du projet demandé par l'État. Une analyse

préalable, menée en collaboration avec les cabinets Mécénat & Territoires et Com & Sens, a permis de dresser une cartographie des partenaires publics et privés, d'identifier les réseaux de proximité du MMT et d'évaluer le potentiel d'attractivité du projet dans sa globalité.



Orientations stratégiques pour la période 2026-2030

Face à ces évolutions, la stratégie de mécénat pour la période 2026-2030 s'articule autour de trois axes directeurs. Le mécénat ne se limite plus aux sous-projets non financés par l'État, mais porte désormais sur l'ensemble du MMT, en tant que projet légitime, nécessaire et utile. Cette approche vise à susciter l'adhésion des mécènes à la cause globale du musée, en mettant en avant son rôle unique dans la mémoire collective, l'éducation, et la résilience sociétale.

La campagne de dons sera déployée sur 3 à 4 ans (2026–2030), en cohérence avec le calendrier de réalisation et les besoins financiers. Les cibles sont les grands donateurs individuels (français et internationaux), les mécènes institutionnels et entreprises, avec un focus sur les mécènes internationaux ainsi que le mécénat en nature et de compétences, pour soutenir la restauration du lieu et l'aménagement du musée.

Pour rassurer les mécènes et faciliter leur engagement, le MMT devra s'attacher à finaliser et valider un budget global transparent, établir un calendrier précis de réalisation, avec un démarrage des travaux prévu en N+1 ou N+2 et adapter son discours mécénat en le transcrivant dans un langage clair et mobilisateur, mettant en avant son impact sociétal, sa dimension mémorielle, et son caractère innovant.

Recommandations opérationnelles pour la mise en œuvre de la stratégie mécénat

Pour concrétiser les orientations stratégiques définies, une approche structurée et adaptée aux différentes cibles de mécènes sera déployée avec l'arrivée de la nouvelle responsable des mécénats et des partenariats début 2026. L'identification et la priorisation des mécènes potentiels, qu'ils

« L'intérêt de ce projet, c'est de mobiliser la société pour qu'elle exprime sa confiance dans les valeurs de citoyenneté et s'engage aux côtés des institutions publiques. »

Stéphane,
enseignant à Paris

soient primaires ou secondaires, seront réalisées en fonction de leur sensibilité aux thématiques centrales du Musée-mémorial du terrorisme, notamment la mémoire collective, la résilience sociétale et l'éducation citoyenne. Chaque catégorie de mécènes bénéficiera d'un argumentaire et d'outils de collecte spécifiques, conçus pour répondre à leurs attentes et valeurs, afin de maximiser l'impact des sollicitations.

Les techniques d'approche seront différenciées selon les profils des donateurs. Une démarche personnalisée sera privilégiée pour les grands donateurs et les mécènes historiques, mettant en avant leur engagement individuel et leur contribution à un projet d'envergure nationale. Pour les entreprises et les fondations, des campagnes ciblées seront organisées, soulignant les retombées en termes de responsabilité sociétale (RSE) ainsi que les bénéfices d'image associés à leur soutien. La mobilisation des réseaux existants, incluant les cercles de proximité du MMT, les ambassadeurs et les partenaires publics, permettra d'élargir significativement la base de donateurs potentiels et de renforcer la crédibilité du projet.

Remerciements

Un projet comme le Musée-mémorial du terrorisme ne se construit pas seul. Il se construit avec des femmes et des hommes qui y croient, qui s’y engagent, qui lui font confiance, parfois depuis le premier jour, parfois au détour d’une rencontre, toujours avec une générosité et une conviction dont nous sommes profondément reconnaissants.

Nos premiers remerciements vont aux victimes et à leurs proches, ainsi qu’aux associations qui les représentent et les accompagnent. Sans eux, sans leur confiance accordée, sans les objets, les témoignages et les histoires qu’ils nous confient, ce musée n’aurait ni sens ni substance. Ils sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous remercions les pouvoirs publics pour leur soutien institutionnel et financier, sans lequel le projet ne pourrait avancer. Nous remercions également les membres du Conseil scientifique et culturel, de l’Observatoire d’orientation et de l’Assemblée générale du GIP pour leur engagement exigeant et bienveillant, leur rigueur intellectuelle et les éclairages précieux qu’ils apportent à chaque étape. Nous remercions également les collectivités locales qui se sont mobilisées à nos côtés.

Nos remerciements vont aussi à l’ensemble de nos partenaires (institutions culturelles, scientifiques, éducatives et mémorielles, en France comme à l’international) qui conduisent le projet avec nous ou l’enrichissent de leur expertise, de leurs collections et de leur vision partagée de ce que doit être un lieu de pédagogie et de mémoire digne de ce nom.

Nous pensons enfin à tous ceux qui, sans être liés au MMT par un mandat ou un contrat, lui ont consacré du temps, de l’énergie et de la réflexion : chercheurs, artistes, enseignants, journalistes, bénévoles, et tous les citoyens qui, en visitant nos expositions, en suivant nos travaux ou en parlant du projet autour d’eux, contribuent à faire exister le MMT avant même qu’il ouvre ses portes.

▼ *Messages accrochés à un olivier en hommage aux victimes du terrorisme. Cérémonie du 11 mars 2025 à Strasbourg.*



**Groupement d'intérêt public mission de préfiguration
du Musée-mémorial du terrorisme**

N° SIRET : 130028962

N° ISSN : en attente

13, place Vendôme

75042 Paris cedex

Directrice de la publication : Élisabeth Pelsez

Rédaction : l'équipe de la mission de préfiguration

Coordination éditoriale : pôle communication du GIP MMT

Conception et mise en page : agence CITO

Impression : DILA

Crédits photos : couverture : © Stéphane Mahé / REUTERS ; page 4 : © Natacha Nisic ; page 6 : © Éditions de l'Aube ; page 7 : © Cour de cassation ; page 8 : © Valérie Hache / AFP ; page 10 : © GIP MMT (en haut) ; © Julien Thomast (en bas) ; page 15 : © GIP MMT ; page 17 : © Michael Hnatov / Musée-mémorial du 11-Septembre ; page 19 : © Benoît Pailley ; page 20/21 : © Guillaume Lassus Dessus / Ministère de la Justice ; page 22 : © J.F. Rollinger / AFP ; page 24 : © GIP MMT ; page 25 : © Laurent Blevenec / Présidence de la République ; page 27 : © Laurent Blevenec / Présidence de la République ; page 29 : © Joséphine Brueder / Ville de Paris ; page 30 : © GIP MMT ; page 33 : © Rémi Everard / RATP ; page 34 : © Sébastien Bozon / AFP ; page 38 : © GIP MMT ; page 39 : © GIP MMT ; page 44 : © GIP MMT ; page 45 : © GIP MMT ; page 51 : © Laurent Blevenec / Présidence de la République

**musée-mémorial
du terrorisme**

